

19 Dec 1901

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 4926 / 40

Objet:

A Monsieur J. Méro

24. Rue de Guillaume

[Signature]

Annexe

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'État, d'un tableau
qui fait l'objet de votre
lettre du M. Courant.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé *Levriers et chats sauvages*.

par *Snyders*

Bruxelles, le 24 / 12 / 1901

Paul Méro

Imp. par l'Imprimerie N° 10

PAUL BUÉSO
24, Rue du Gentilhomme
BRUXELLES

Bruxelles le 18/12 1901.

Messieurs les Président et Membres
de la Commission directrice des
Musées Royaux de Belgique
Bruxelles. ●

Messieurs.

Un de mes clients, me prie de vous
présenter en vente au prix de
"quinze mille francs", le tableau
ci joint de T. Snyder. Toile
Haut 165 x 242. représentant
deux lions et chats sauvages. ●

Recevez, Messieurs les assurances
de ma considération distinguée.

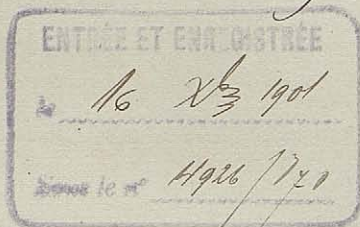
Paul Buésó

PAUL BUÉSO

24, Rue du Gentilhomme

BRUXELLES

Bruxelles, le 11 Décembre 1901.



Monsieur Van Mons
Secrétaire des Musées Royaux de
Belgique - Bruxelles.

Monsieur le Secrétaire

La caisse contenant le Tableau de
"Snijders", que je croyais pouvoir soumet-
tre aujourd'hui à la Commission d'ac-
tuelle, étant toujours à l'entrepot,
ne pourra être présenté qu'à la
prochaine séance

Recevez, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma Considération
Distinguée.

Paul Buésó